

#06 - ÉDITION PRINTEMPS 2022

Horizons

OUVRIR LA ROUTE ENSEMBLE

DÉCRYPTER

P. 10 Europe

**Un nouveau Paquet
Mobilité sur la table**

DOSSIER

P. 20

**La FNTR
en campagne**

LA BELLE HISTOIRE

P. 42

**Jérôme Saudrais
et Erwan Gaudin,
vers l'infini
et au-delà!**



De la maîtrise de la consommation de carburant à la réduction des coûts d'exploitation

Découvrez WEBFLEET, la solution de gestion de flotte numéro un en Europe



Réduisez les coûts de carburant. Assurez la sécurité sur la route. Respectez la réglementation. WEBFLEET vous aide à faire tout cela. C'est pourquoi plus de 50 000 entreprises dans le monde font confiance à notre solution pour emmener leurs camions, leurs chauffeurs et leurs entreprises là où ils le souhaitent.

Let's drive business. Further.

webfleet.com

L'Édito du Président

Chères lectrices, chers lecteurs,

2022 est une année charnière pour la France avec une élection présidentielle et des élections législatives qui vont venir redessiner le paysage politique de notre pays.

Il est de tradition pour l'ensemble des secteurs économiques de vouloir peser, en cette période, sur les débats et programmes de chaque candidat. C'est, investie de cette mission, que la FNTR a souhaité porter la voix des professionnels en proposant un programme innovant et engagé en faveur d'un secteur stratégique pour la France. C'est également la raison pour laquelle nous consacrons le dossier central de ce numéro aux propositions de la Fédération. **Transition énergétique, Économie, Social, Europe, Logistique urbaine, Innovation, tous les thèmes y sont abordés sans détours** et toujours dans le souci de contribuer de façon constructive au débat public.

2022 est aussi une année d'inflation, en particulier sur les prix de l'énergie. De janvier 2021 à janvier 2022, le gazole a augmenté d'environ 30 % tandis que le gaz, lui, connaissait une inflation record avec une augmentation de plus de 400 %. Globalement, ce sont l'ensemble des coûts de production qui flambent. La FNTR a beaucoup travaillé sur le sujet ces derniers mois avec des actions concrètes auprès des pouvoirs publics concernés. Elle a également été omniprésente dans les médias comme vous pourrez le voir dans ce nouveau numéro.

Au-delà de ce contexte difficile, la publication d'HORIZONS doit être l'occasion de **valoriser les entreprises, nos métiers, nos engagements en**

faveur de l'environnement, en matière sociale ou encore de mieux faire comprendre l'action de la Fédération partout en France et même au-delà. En effet, comme à notre habitude, nous consacrons un chapitre à l'action d'influence de la FNTR à Bruxelles. Une action inédite dans le secteur, qu'elle mène depuis plus de 20 ans auprès des instances et partenaires européens au bénéfice des entreprises françaises.

Nous reviendrons également ici sur les Trophées EVE et les transporteurs qui ont été récompensés, sur leur engagement en matière de transition énergétique.

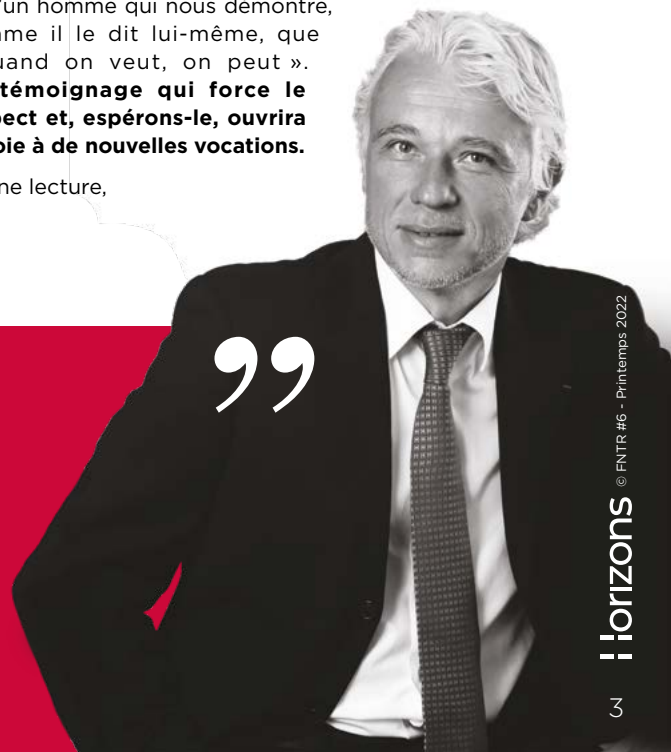
Nous présentons aussi le travail de la Fédération de ces derniers mois, que ce soit au sein de ses différentes commissions et groupes de travail ou dans les 30 syndicats répartis partout en France et qui, **chaque jour, s'engagent aux côtés des entreprises pour les accompagner, les conseiller et faire entendre leurs attentes auprès des différents acteurs locaux.**

Enfin, nous consacrons notre belle histoire à une rencontre. Celle d'un entrepreneur engagé en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap dans l'emploi et d'un homme qui nous démontre, comme il le dit lui-même, que « quand on veut, on peut ». **Un témoignage qui force le respect et, espérons-le, ouvrira la voie à de nouvelles vocations.**

Bonne lecture,

La FNTR a souhaité porter la voix des professionnels en proposant un programme innovant et engagé.

Jean-Christophe PIC
Président de la FNTR



Sommaire

Horizons #6
Édition Printemps 2022
Fédération Nationale
des Transports Routiers

Direction de la publication:
Florence Berthelot

Direction de la rédaction:
Vanessa Ibarlucea
Gilles Botineau

Régie publicitaire:
Katia Bonnet
01 44 29 04 17

Remerciements:
Patrice Berger-Perrin,
Pierre-Antoine Brunet,
Erwan Celerier, Erwan Gaudin,
Jean-Yves Gautier,
François Guitton,
Frédéric Laporte, Monica Lopez,
Isabelle Maitre, Manolane,
Pauline Martin, Thierry Mercier,
Erwan Pומרoulie,
Johanna Rochar,d,
Jennifer Saudrais,
Jérôme Saudrais, Jacques Velot
et les syndicats FNTR.

Conception graphique:
AXELLESKOM

Crédits Photos:
FNTR, SHUTTERSTOCK

Impression:
Clumic Arts Graphiques
0142 03 58 66
www.clumic.com

Imprimé en France
Encres végétales
Certifié PEFC



DÉ- CRYPTER



P. 08 / ÉCONOMIE
P. 10 / EUROPE
P. 13 / SOCIAL
P. 15 / TECHNIQUE
P. 16 / LOGISTIQUE URBAINE

S'EN- GAGER



P. 20 / LA FNTR EN CAMPAGNE
P. 26 / TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
P. 27 / LABEL ESG

PAR- TAGER



P. 30 / LA FNTR EN ACTION
P. 36 / ACTUS DES RÉGIONS
P. 41 / BEAU COMME UN CAMION

La belle Histoire



P. 42 / VERS L'INFINI
ET AU-DELÀ



La vie d'après...

MARS 2022. LA CRISE SANITAIRE A DEUX ANS. MÊME PAS FINIE, QU'UNE AUTRE CRISE GÉOPOLITIQUE SURGIT. ALORS MÊME QUE DEPUIS QUELQUES SEMAINES, L'INFLATION SI LONGTEMPS FAIBLE, FAIT UN RETOUR EN FANFARE. HAUSSE ASTRONOMIQUE DES PRIX DE L'ÉNERGIE, PÉNURIE DE MATIÈRES PREMIÈRES, DIFFICULTÉS POUR RÉPERCUTER LES AUGMENTATIONS DE COÛTS DANS LES PRIX, RECRUTEMENTS COMPLIQUÉS, ACTIVITÉ RALENTIE.

Le secteur du transport routier est à la peine. Trésoreries en berne, inquiétudes sur les marges, les entreprises s'inquiètent pour leur avenir. Aucune boule de cristal ne permet de se projeter même à quelques semaines.

Le Gouvernement a été interpellé depuis des mois sur cette situation. Mais les marges de manœuvre sont délicates entre une dette qui explose et la nécessité de maintenir des recettes fiscales. Les particuliers ont bénéficié d'un chèque inflation, mais les entreprises fortement dépendantes de l'énergie n'ont pas été prises en compte.

Ces sujets économiques ont été singulièrement absents de la campagne électorale comme si, comme d'habitude, on remettait les sujets de fond à plus tard. Pourtant il ne faut pas être grand clerc pour deviner qu'un mur gigantesque se dresse devant nous.

Il n'est pas bon de jouer les Cassandre. Mais on a beau tenter de faire preuve d'optimisme, le principe de réalité est bien là. Le prix à payer sera lourd.

La seule vraie lumière dans ce flou est la manière dont le secteur a su prendre ses responsabilités en matière sociale. Fait exceptionnel, en ce début d'année ce sont cinq accords qui ont été signés au niveau du secteur du Transport Routier de Marchandises sur la revalorisation des minima conventionnels, la prévoyance, la mutuelle, les carences en cas d'hospitalisation et les frais de déplacement.

Plus important encore, les partenaires sociaux ont entendu se saisir de la question des conditions de travail des conducteurs et notamment de leurs conditions d'accueil chez les clients. En intégrant l'Etat et les représentants des chargeurs.

Car de crise en crise, des problèmes latents depuis bien longtemps ont été remis en lumière. Nos

personnels ont droit au respect, ils doivent pouvoir bénéficier de toutes les commodités nécessaires après des heures de route.

En fait, c'est là que la Profession souligne qu'il n'est pas question de revenir à la vie d'avant. Certaines situations ne sont tout bonnement plus tolérables. Elles ne l'ont jamais été mais là, on change d'époque.

Il est sans doute trop tôt pour savoir comment vont aboutir ces discussions. Mais le dialogue est désormais engagé. Témoignage que face aux crises, quelles qu'elles soient, il importe de faire front notamment dans une profession à l'identité forte.

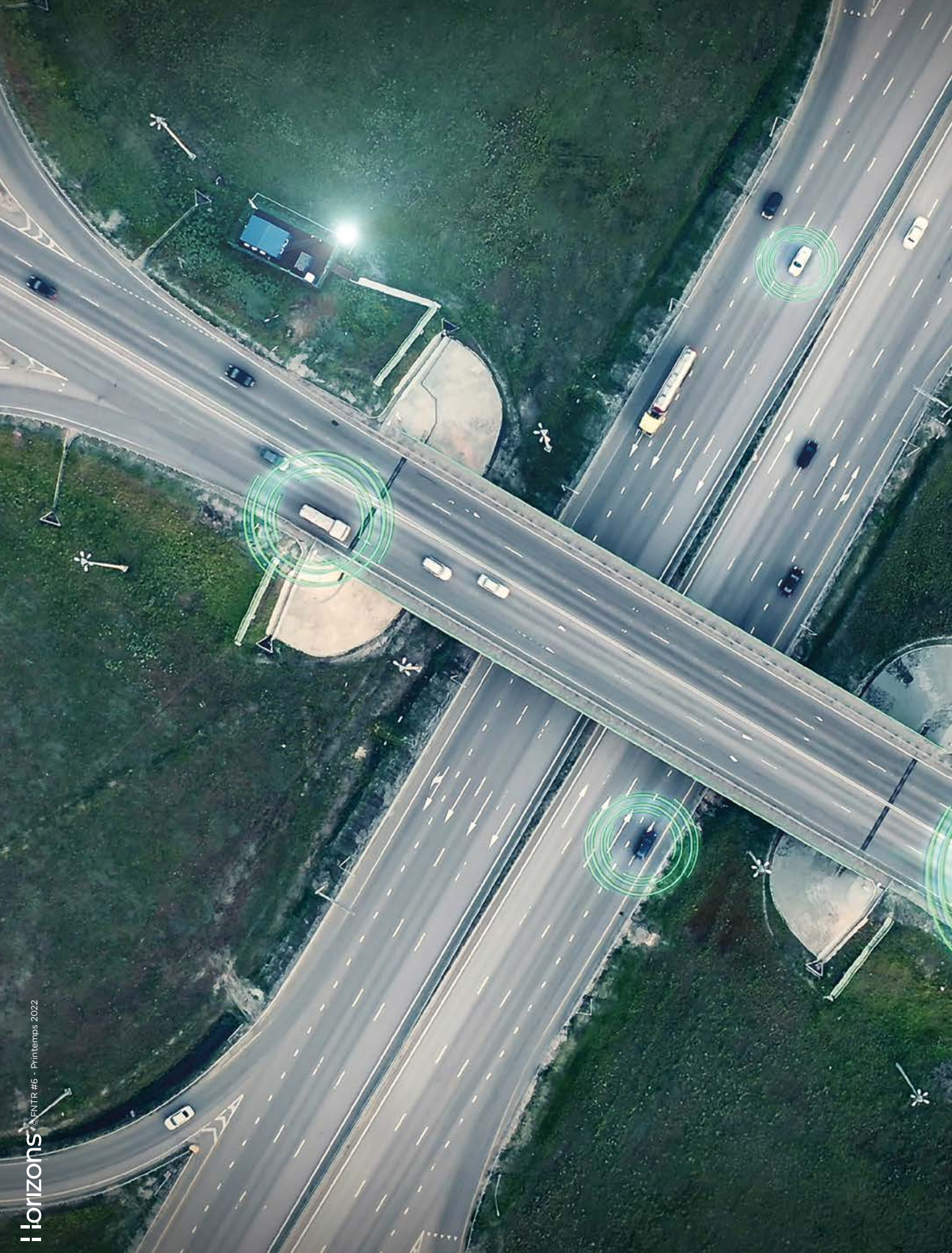
Dans des temps troublés, certains seraient tentés de se figer, en attendant de meilleurs jours, ou de baisser les bras, lassés par l'impression qu'il faut sans arrêt faire face à des problèmes de plus en plus grands.

Pourtant, nous devons avancer, certes dans l'incertitude de ce que sera la vie d'après, mais avec la volonté d'y apporter notre pierre, et de toujours tenter de construire.

C'est là aussi le rôle d'une Fédération.

Florence BERTHELOT
Déléguée Générale de la FNTR





DÉ- CRYPTER

DÉCRYPTER



S'ENGAGER



PARTAGER



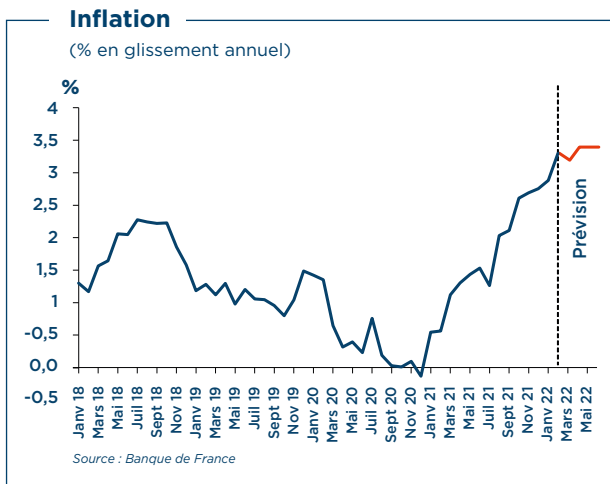
LA BELLE HISTOIRE



2022 sous le signe de l'inflation des coûts de production



À LA FIN DE L'ANNÉE 2021, LA BANQUE DE FRANCE TOUT COMME L'INSEE ESTIMAIENT QUE LA SITUATION INFLATIONNISTE SERAIT TRANSITOIRE. LES 2 ORGANISMES S'ACCORDAIENT SUR UN PIC AU DERNIER TRIMESTRE 2021, PUIS UN RETOUR À LA STABILITÉ POUR LE PREMIER SEMESTRE 2022, ET ENFIN UNE BAISSSE PROGRESSIVE POUR LE SECOND SEMESTRE 2022, EN REPASSANT AU-DESSOUS DE 2 % FIN 2022. CEPENDANT, CES ESTIMATIONS ONT ÉVOLUÉ ET LES PRÉVISIONS S'ACCORDENT AUJOURD'HUI EN FAVEUR D'UNE INFLATION PLUS DURABLE.



Plusieurs facteurs jouent un rôle déterminant dans cette tendance inflationniste : les tensions géopolitiques qui maintiennent les prix de l'énergie à la hausse, le possible revirement de la politique monétaire de la BCE avec une augmentation des taux d'intérêt, ou encore les problématiques de recrutement qui pourraient freiner l'activité.

L'INSEE, dans sa dernière note de conjoncture du mois de février 2022, estime que l'inflation continuerait d'augmenter au cours des prochains mois. **Selon l'Institut, l'inflation resterait entre 3 % et 3,5 % durant toute la durée du premier semestre 2022.** Pour la Banque de France, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) serait entre 3,7 et 4,4 % pour 2022. À noter qu'en raison des blocages tarifaires sur le prix du gaz et l'électricité des ménages, l'inflation est légèrement contenue, sinon, la prévision d'inflation se situerait aux alentours de 4 %.

En ce qui concerne le prix du gazole, le contexte de fortes tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine soutient les prix à la hausse. Si on se base sur les dernières projections macroéconomiques publiées par la Banque de France à la mi-mars, on note que celle-ci fixe le prix du baril de Brent à 93 dollars dans le cas d'un scénario conventionnel, et à 119 dollars dans le cas d'un scénario dégradé pour 2022. Dans le cas d'un scénario dégradé, qui serait le plus probable, le prix du baril resterait également au-dessus de 100 dollars en 2023 et 2024.

En février, le prix moyen du gazole professionnel en cuve, hors TVA et hors remboursement partiel de la TICPE, s'élevait à 1,25 €/ le litre, contre 0,93 €/ /litre en février 2021, soit une hausse de 27 %. Pour rappel, la consommation de carburant représente entre 18 % et 25 % des coûts de production des entreprises du TRM.

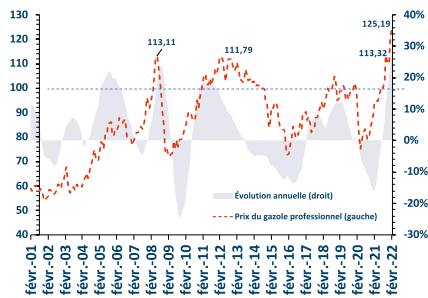
À propos du gaz, la Banque de France estime que son prix serait, en 2022, et dans le cas d'un scénario conventionnel, de 102 €/MWh, puis, dans le cas d'un scénario dégradé, entre 181 et 200 €/MWh en 2023 et 2024. À noter que le prix du gaz était à 9 €/MWh en 2019 et à 47 €/MWh en 2020. Si la volatilité des prix des matières premières et la guerre en Ukraine persistent, la hausse des prix du pétrole et du gaz resterait selon la Banque de France très élevée d'ici à 2024.

Au cours des 2 premières semaines de mars 2022¹, le prix PEG (Point d'Echange de Gaz) s'élevait en moyenne à 167,11 €/Mwh, contre 17,24 €/MWh en mars 2021, soit une hausse de 497 % ! Ce qui a engendré une conséquence très concrète : la plupart des camions circulant au gaz sont aujourd'hui complètement à l'arrêt. Un coup dur pour la transition écologique.

Le prix des matières premières, notamment de l'Urée, utilisée pour la réalisation de l'AdBlue, est encore très au-dessus de sa moyenne à long terme.

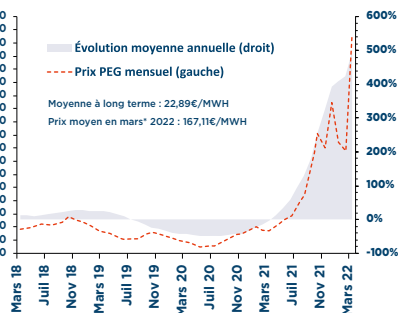


Prix du gazole professionnel en cuve
(en euro par hectolitre, hors TVA et hors ristourne gazole)

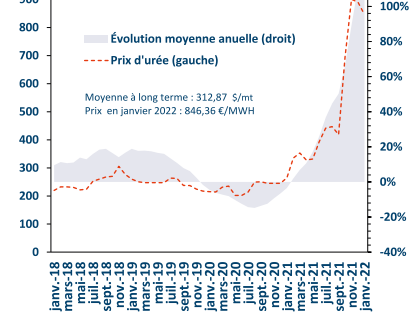


*Glissement annuel de la moyenne sur 12 mois (%)

Prix d'Échange Gaz (PEG)
(€/MWh)

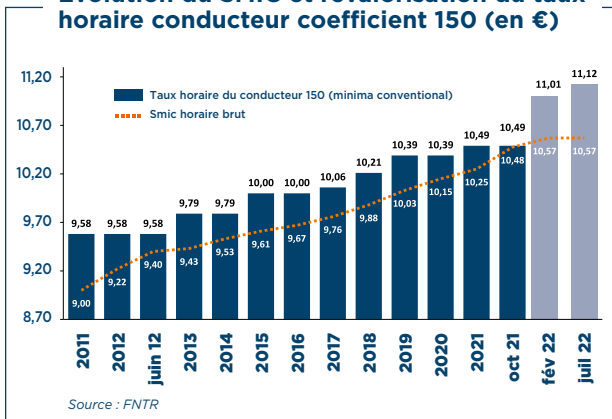


Prix mensuel de l'urée
(prix mensuels en dollars nominaux \$/mt)



Sources: CRN - Banque Mondiale - FNTR

Évolution du SMIC et revalorisation du taux horaire conducteur coefficient 150 (en €)



- **Au 1^{er} mai 2022** : la revalorisation des minima conventionnels de +1%. Le taux horaire conducteur coefficient 150 passant de 11,01 € à 11,12 €, soit une différence de 0,55 € par rapport au SMIC.
- **Au 1^{er} juillet 2022** : le renforcement de la protection sociale ; (garantie incapacité de travail et complémentaire santé) ;

ALLÈGEMENTS "FILLON"

$$\text{Taux AF} = \left[\frac{T}{0,6} \times \frac{(A \times \text{SMIC annuel} \uparrow + \text{Heures supp par an})}{\text{Rémunération annuelle brute} \uparrow} - 1 \right]$$

- Si la rémunération annuelle augmente ↑, le taux d'allègements dits "Fillon" baissent ↓
- Si le SMIC augmente ↑, le taux d'allègements dits "Fillon" augmentent ↑

En janvier, le prix était 220 % de fois plus élevé qu'à la même date de l'année précédente.

Coté rémunération, si la prévision sur l'inflation de l'INSEE se confirmait à hauteur de +3,4% sur un an, et compte tenu des règles de la revalorisation automatique du SMIC², une hausse anticipée du SMIC pourrait intervenir dès l'été.

D'autre part, le 11février 2022, les organisations salariales et patronales ont signé 4 accords, lesquels seront applicables au cours de l'année 2022. Ces accords prévoient :

- **Au 1^{er} février 2022** : la revalorisation des minima conventionnels de + 5%. Le taux horaire conducteur coefficient 150 passe ainsi de 10,49 € à 11,01 €, soit une différence de 0,53 € par rapport au SMIC.
- **Au 1^{er} mars 2022** : Le passage du préavis de démission de 1 à 2 semaines, le passage de 5 à 3 jours de la carence maladie en cas d'hospitalisation, le congé de 2 jours rémunérés pour enfant hospitalisé ainsi que l'engagement de travaux sur les conditions de travail des conducteurs.

Ces accords auront un double effet en matière de coût du travail dans le secteur car la hausse sur les salaires entraîne une baisse automatique du taux d'allègements dit « Fillon », ce qui équivaut à une hausse réelle d'environ 10 %.

Cependant, en cas d'une hausse anticipée du SMIC pendant l'été, le taux d'allègements dits « Fillon » augmenterait mécaniquement ce qui permettrait une diminution des charges.

Au global, d'après le dernier communiqué du CNR, le coût de revient total de production du secteur augmenterait de 2,6% à 3,8% entre janvier et juillet 2022.

1/ Jusqu'au 10 mars - 2/ Lorsque l'indice national des prix à la consommation atteint un niveau correspondant à une hausse d'au moins 2 % par rapport à l'indice constaté lors de l'établissement du salaire minimum de croissance immédiatement antérieur, le salaire minimum de croissance est relevé dans la même proportion à compter du 1^{er} jour du mois qui suit la publication de l'indice entraînant ce relèvement.

Un nouveau Paquet Mobilité sur la table

LA COMMISSION EUROPÉENNE A PRÉSENTÉ MARDI 14 DÉCEMBRE 2021 UN NOUVEAU PAQUET DE 4 TEXTES APPELÉ « MOBILITÉ EFFICACE ET VERTE ». IL S'AJOUTE AUX MESURES DÉJÀ LANCÉES CES DERNIERS MOIS DANS LE CADRE DU « GREEN DEAL » EUROPÉEN...

L'objectif est d'améliorer les connexions dans le transport et de transférer davantage de voyageurs de la route vers le rail ainsi que pour le transport de marchandises (et aussi vers les voies navigables). Autre objectif, promouvoir le développement des recharges de carburants alternatifs en donnant un focus sur la mobilité urbaine avec la possibilité de choisir différentes options de transport pour un système de transport davantage multimodal.

La FNTR estime que d'un point de vue économique, les défis pour le secteur du transport sont considérables pour atteindre ces objectifs! Les principes de la neutralité technologique et de la juste concurrence entre les entreprises doivent être rappelés. En tout état de cause, cela nécessite une approche européenne coordonnée et unifiée pour ne pas créer de distorsion de concurrence sur le marché européen.

Les 4 propositions en bref

RÉVISION DU RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LES RTE-T (RÉSEAUX TRANSEUROPEEN DE TRANSPORT)

OBJECTIFS

- Comblent les liens manquant du réseau transeuropéen et moderniser le réseau dans sa globalité.
- Les trains devront avoir une vitesse minimale de 160 km/h sur les principales lignes du réseau RTE-T et 100 km/h sont planifiés pour le transport de marchandises...
- Canaux et fleuves devront offrir de bonnes conditions de service sur un nombre de jour minimum dans l'année.



- Augmenter le nombre de terminaux pour le transbordement de marchandises afin de faciliter et augmenter la capacité du fret multimodal. Diminuer les temps d'attente aux terminaux du rail (maximum 15 minutes), promouvoir des trains plus longs, la possibilité de transporter des camions sur le réseau européen.
- 9 « Corridors européens de transport » connectant rail - route et voies fluviales seront à créer.
- Définir les exigences pour les infrastructures de recharge de carburants alternatifs en lien avec la nouvelle proposition AFIR (Paquet FF55).
- Des propositions additionnelles pour les parkings sécurisés y compris les infrastructures de recharges de carburants alternatifs.
- Les 424 principales villes se trouvant sur le réseau transeuropéen de transport devront développer un plan de mobilité urbaine durable.
- Enfin, étendre le réseau des RTE-T aux pays tiers voisins de l'UE.

PLAN D'ACTION POUR RENFORCER LE TRANSPORT DE VOYAGEURS PAR RAIL SUR LES LONGUES DISTANCES

OBJECTIFS

- Améliorer techniquement le passage frontière avec pour but un doublement de la circulation à grande vitesse d'ici 2030 et un triplement d'ici 2050.



- Faciliter la recherche et l'obtention de billets au meilleur prix et recherche de la possibilité d'exempter dans l'UE les billets de train passagers de la TVA.

RÉVISION DE LA DIRECTIVE STI (SYSTÈMES DE TRANSPORTS INTELLIGENTS)

OBJECTIFS

- La Commission Européenne voudrait rafraîchir un texte qui date déjà de 2010 pour l'adapter aux nouveaux défis posés par la conduite connectée et autonome.
- Pour promouvoir les nouveaux systèmes de mobilité intelligente, les données routières, de circulation et de voyage devront être de plus en plus disponibles sous forme numérique.
- Cela commencera en priorité sur le réseau RTE-T pour s'étendre peu à peu à l'ensemble du réseau européen.

COMMUNICATION SUR LA MOBILITÉ URBAINE

OBJECTIFS

- La mobilité urbaine est un défi grandissant étant donné la haute densité des populations dans les villes (en moyenne dans l'UE, 70 % de la population se trouve en ville, ce qui génère un total de 23 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre).
- Pour faire face à cette situation, la CE voudrait améliorer la mobilité et réduire les émissions.

- Pour le transport de fret, les priorités concernant le « dernier kilomètre » seraient d'établir des hubs multimodaux permettant l'interconnexion de différents modes de transport.
- La Commission Européenne voudrait offrir aux localités la possibilité de financements. L'année prochaine, elle proposera une Recommandation aux Etats membres concernant le développement de plans nationaux pour la mobilité urbaine.
- Ce cadre pour la mobilité urbaine doit s'entendre comme un point additionnel à la révision du règlement sur les RTE-T; par exemple, les 424 plus grandes villes de l'UE auront à définir leurs plans pour une mobilité urbaine durable.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Les propositions présentées par la Commission Européenne sont maintenant sur la table des co-législateurs au Parlement européen et au Conseil concernant la révision du règlement RTE-T et la révision de la directive ITS. Les autres textes ne sont pas législatifs mais feront l'objet de débats.

PLUS DE ROUTES, MOINS DE CO₂



**FUELMAX
ENDURANCE**

PLUS DURABLE
SUR TOUTES LES ROUTES.

GOODYEAR

Goodyear France - SAS au capital social de 15 991 440 euros, 330 139 403 R.C.S. Nanterre/Tour First - 1, Place des Salsons - 92400 Courbevoie Paris La Défense 1 - France

Les négociations sociales de branche : à la croisée des chemins

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA BRANCHE DES TRANSPORTS ROUTIERS ET ACTIVITÉS AUXILIAIRES DU TRANSPORT SE TROUVE ENGAGÉE DANS UNE MODERNISATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION COLLECTIVE.

L'exercice est difficile : la branche est complexe, comportant 6 secteurs d'activités (Transports Routiers de Marchandises, transports routiers de voyageurs, déménagement, activités de prestations logistiques, transports de fonds et de valeurs, transports sanitaires). Certains sujets concernent l'ensemble des secteurs d'activités, tandis que d'autres, bien que sectoriels, sont susceptibles d'avoir un impact sur les autres secteurs d'activités.

Pour autant, plusieurs accords très récents témoignent du renforcement d'une dynamique positive de négociations sociales :

- En TRM, quatre accords signés le 3 février 2022, l'un portant sur la revalorisation des minima conventionnels, deux autres sur le renforcement de la protection sociale conventionnelle, et le dernier portant sur diverses dispositions conventionnelles (réduction du nombre de jours de carence en cas d'hospitalisation, allongement du délai de préavis de démission, autorisation d'absence rémunérée de 2 jours en cas d'enfant hospitalisé, engagement de discussions avec l'Etat et les syndicats concernant les conditions de travail et d'accueil chez les clients des conducteurs);
- Concernant les dispositions communes de la convention collective, l'accord de branche relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes signé le 4 juin 2020, qui constitue un accord véritablement structurant pour la profession est un premier pas positif pour les entreprises et les salariés.
- La signature d'accords relatifs à la revalorisation des minima conventionnels ainsi qu'au « package social » ouvre la voie au renforcement des travaux qui constituent les objectifs affichés de manière permanente par la FNTR

LA PROFESSION S'ENGAGE DANS UN PROCESSUS STRUCTURANT DE MODERNISATION DES RÈGLES QUI LUI SONT APPLICABLES...



à savoir **restructurer la profession conventionnellement, sur un plan transversal et renforcer le traitement des thématiques liées aux conditions de travail des personnels conducteurs et sédentaires, tant en TRM qu'en logistique.**

- En TRM, le thème essentiel qui fait l'objet de négociations depuis plusieurs années (sujet débuté en fin d'année 2013) est celui de la refonte des classifications conventionnelles de branche. Les travaux sont désormais bien avancés mais quelques points sensibles à traiter subsistent.

En outre, des échanges sont engagés avec les syndicats et les services de l'Etat afin de trouver des solutions aux problématiques de conditions de travail des personnels de conduite et de leurs conditions d'accueil chez les entreprises clientes.

Ces différents sujets, tous liés à la qualité de travail en entreprise et aux évolutions de carrière, montrent sans équivoque possible que la Profession s'engage dans un processus structurant de modernisation des règles qui lui sont applicables ainsi que de renforcement des outils destinés à accroître la valorisation des métiers et leur attractivité.



Camions et économie circulaire

RENAULT TRUCKS APPLIQUE AUX VÉHICULES DE SON PARC ROULANT ET D'OCCASION LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SELON UNE FORMULE VERTUEUSE VISANT À PROLONGER LEUR DURÉE DE VIE ET CELLE DE LEURS PIÈCES DÉTACHÉES : RÉGÉNÉRER, RECONVERTIR, RECYCLER.

Renault Trucks a choisi l'économie circulaire pour concilier les impératifs de transition écologique et les besoins des exploitants souhaitant disposer de solutions de transport abordables et immédiatement disponibles dans un contexte de pénurie de matières premières.

L'économie circulaire développée par Renault Trucks se fonde sur 3 piliers :

1 / RÉGÉNÉRER

Des véhicules utilisés intensivement pendant trois ou quatre ans sont reconditionnés et mis à jour avec les logiciels les plus récents. Ils sont ensuite restitués à leur propriétaire pour une remise à la route pour trois années supplémentaires d'exploitation, ou revendus. Ces camions régénérés seront ainsi utilisés au maximum de leurs capacités, pour assurer une pleine exploitation au-delà du million de kilomètres.



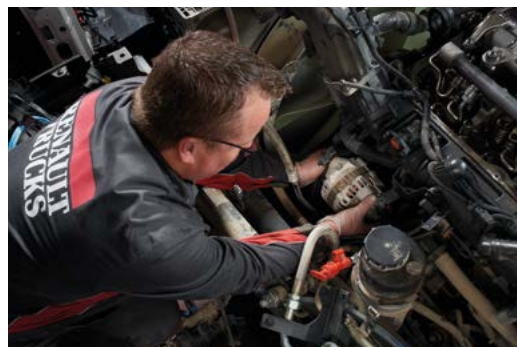
2 / RECONVERTIR

Certains camions d'occasion Renault Trucks sont transformés selon des processus industriels stricts pour être destinés à un nouvel usage et correspondre à la demande du marché : des tracteurs longue distance deviennent ainsi des porteurs ou des camions d'approche chantier. Certains véhicules peuvent également faire l'objet de rétrofit pour devenir compatibles avec le biocarburant B100.



3 / RECYCLER

Les moteurs, boîtes de vitesses, injecteurs et filtres à particules sont entièrement démontés, rénovés et réinjectés dans le circuit après-vente avec une garantie. Renault Trucks évalue par ailleurs la mise en place d'une filière de démantèlement de ses poids lourds en vue du recyclage et de la réutilisation des pièces et matériaux les composant.



En 2021, près de 10 % des camions d'occasions vendus par Renault Trucks étaient régénérés ou reconvertis, ce qui a permis d'éviter la production de 14,4 tonnes de CO₂ par unité.

Refonte de la plateforme de délivrance des cartes chronotachygraphe

Interview de **Jacques Velot**, Directeur de l'activité transport et mobilité chez IN Groupe

HUB PRO TRANSPORT EST UNE PLATEFORME DE SERVICE GÉRÉE PAR IN GROUPE ET DÉDIÉE À LA GESTION DES CARTES DES PROFESSIONNELS DU TRANSPORT ROUTIER. UNE NOUVELLE VERSION DE CETTE PLATEFORME EST EN TRAIN DE SE METTRE EN PLACE: RENCONTRE AVEC JACQUES VELOT AFIN D'EN SAVOIR DAVANTAGE.

Quels sont les enjeux liés à la refonte de la plateforme de délivrance des cartes chronotachygraphe ?

Jusqu'à présent il y avait trois plateformes différentes: une pour la carte de qualification du conducteur (CQC), une pour la carte tachygraphe, et une pour la carte ADR dédiée au transport des matières dangereuses. Chacun des conducteurs devait s'identifier séparément et faire des demandes sur chacune des plateformes ce qui ne correspond ni à l'époque actuelle, ni à un souci de simplification. L'un des premiers enjeux de cette nouvelle plateforme était donc de réunir sur un même portail ces trois titres. Cela permettra au conducteur d'avoir un compte à partir duquel il aura accès à l'ensemble de ses qualifications et de ses droits. Un autre enjeu est de répondre davantage aux usages actuels. Aujourd'hui, plus de 50 % des demandes se font via un portable et cela est en forte croissance. La nouvelle plateforme a donc été



conçue en fonction de ces usages en partant d'un design adapté aux mobiles, se déclinant sur un écran de PC, et non l'inverse.

À partir de quand la plateforme tachygraphe Hub Pro Transport ouvrira-t-elle ses portes ?

Nous allons la mettre en place à partir de la rentrée 2022. Nous souhaitons au préalable faire des tests utilisateurs très complets. Aujourd'hui, lorsqu'on fait une demande initiale de carte, elle est sous format papier. Lorsqu'il s'agit d'un renouvellement elle est déjà à 80 % sous version dématérialisée. En septembre, il sera possible de faire une demande initiale de manière dématérialisée. On gardera, pour ceux qui le souhaitent, la possibilité de faire une demande papier mais on encouragera les demandes en ligne ce qui permettra une rapidité de traitement et prévenir immédiatement en cas de document non conforme.

Quels sont les bénéfices du service Hub Pro Transport ?

D'un point de vue pratique, le nouveau service permettra donc une réduction des délais et des risques d'erreur. Il donne la main au conducteur qui peut désormais avoir un rôle actif en créant son compte ce qui lui permet d'y apporter librement ses informations et ses documents (photo, signature...) avec la possibilité de le faire en plusieurs fois. IN Groupe, leader de la digitalisation sécurisée des identités et des services associés, est ravi d'être toujours plus près des professionnels du transport routier. La plateforme Hub Pro Transport est une nouvelle étape qui ouvrira vers plus de services de confiance facilitant l'identification et l'authentification sécurisée dans un monde du transport toujours plus numérique.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur fntr.fr et
sur hubprotransport.com

Interview de Jean-Yves Gautier

Président de la Commission
logistique urbaine FNTR



DANS UN CONTEXTE DE PLEIN ESSOR DE LA LOGISTIQUE URBAINE ET DES LIVRAISONS DITES DU DERNIER KILOMÈTRE, LES TRANSPORTEURS SE RETROUVENT INÉVITABLEMENT CONFRONTÉS À DE NOUVEAUX ENJEUX. POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX SES ADHÉRENTS, LA FNTR A SOUHAITÉ REDÉFINIR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION « TRANSPORT LÉGER » QUI DEVIENT AINSI LA COMMISSION LOGISTIQUE URBAINE. SON RÔLE : TRAITER LES NOMBREUSES PROBLÉMATIQUES LIÉES AUX ZFE, AU FONCIER, À LA LIVRAISON, À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, À L'AVITAILLEMENT, À LA LOGISTIQUE URBAINE RESPONSABLE...

Dès lors, cette Commission, présidée par M. Jean-Yves Gautier, vise plusieurs objectifs :

- 1.** Mettre à disposition du contenu pédagogique à destination des différents acteurs, transporteurs mais aussi institutionnels, pour mieux comprendre et s'y retrouver dans un cadre réglementaire complexe.
- 2.** Agréger les bonnes pratiques françaises et ou internationales.
- 3.** Travailler sur des questions techniques spécifiques

Un an après les débuts de cette nouvelle Commission, nous avons donné rendez-vous à M. Gautier pour faire le point. Rencontre :

Jean-Yves Gautier, pourquoi avoir accepté la Présidence de la Commission logistique urbaine initiée par la FNTR ?

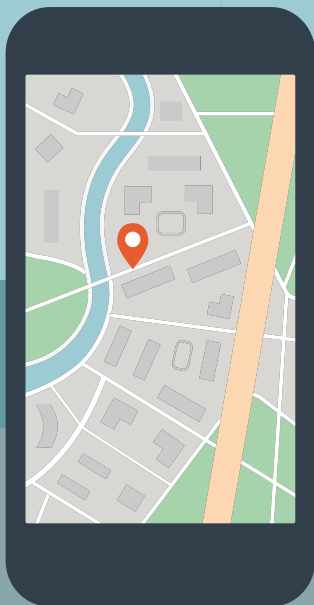
Parce que mon métier, c'est la distribution, notamment en zone urbaine (Jean-Yves Gautier est Président de GFS, Gautier Fret Solutions, une société de distribution de messagerie sur le Grand Ouest, qui emploie 450 salariés et détient un parc de 220 véhicules moteurs, ndlr). Par conséquent, les futures décisions autour des ZFE et tout ce qui se rapproche de près ou de loin aux contraintes de livraison en ville, m'intéressent. Cela intéresse l'entreprise, mais aussi, avec ma casquette d' élu de la FNTR, la profession dans son ensemble. Et le travail à accomplir repose tant sur une réflexion technique que sur le relationnel avec les décideurs, dans les métropoles ou en mairies, auprès desquels nous tentons de faire passer des messages, voire d'influencer leurs décisions...

À quel(s) besoin(s) cette Commission répond-elle véritablement ?

Cette Commission a pour but d'abord de répondre aux besoins des adhérents de la FNTR, mais aussi de traiter les interrogations de certaines métropoles. Avant de prendre des décisions, celles-ci cherchent quand même à discuter avec les professionnels, pour savoir si ce qu'elles envisagent de faire est pertinent ou pas.

Quels enjeux identifiez-vous en lien avec la logistique urbaine ?

Ils sont multiples. Par exemple, le renouvellement des flottes, et donc la question de l'énergie en lien avec l'essor des ZFE, est central. Mais il s'agit également de travailler pour faire élargir les créneaux des horaires de livraison, de mettre en place davantage de places de stationnement pour certains poids lourds, en donnant la priorité aux véhicules propres... Là, bien sûr, nous ne sommes qu'aux prémices des discussions, tout cela



avance lentement, mais c'est en cours. J'ai également ouvert un chantier sur la question de la sécurité en ville, suite à de nombreux accidents qui ont eu lieu ces dernières années, et impliquant principalement des vélos. Aujourd'hui, les vélos électriques roulent vite et viennent quelque peu contredire les règles du Code de la route, en dépassant notamment par la droite. De même, les monocycles électriques et les trottinettes sont des aberrations sur les mêmes voies de circulation.

CETTE COMMISSION A POUR BUT D'ABORD DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES ADHÉRENTS DE LA FNTR, MAIS AUSSI DE TRAITER LES INTERROGATIONS DE CERTAINES MÉTROPOLIS.

Notre rôle consiste également à démontrer que les camions actuels, au gaz ou électriques, font beaucoup moins de bruit. De fait, et j'en parlais précédemment, cela peut nous permettre d'envisager un élargissement des créneaux horaires de livraison. Autre combat à venir, obtenir pour les véhicules de 14, 19 et 26 tonnes l'autorisation d'entrer en centres-villes, car si nous voulons que les consommateurs limitent leurs déplacements en voiture, il faut absolument que ce soit les marchandises qui arrivent à eux et dans les magasins de proximité. Qu'ils s'appellent Biocoop, Super U, Intermarché, Carrefour Market ou autres, leur volume de commande s'avère important, et ce n'est pas avec des véhicules 3,5 tonnes – et encore moins avec des vélos – qu'ils peuvent être livrés. Il y a une vraie méconnaissance sur ce sujet. Et l'intérêt, ou l'objectif de la Commission, c'est aussi de pouvoir expliquer notre métier.

Pouvez-vous nous citer des actions concrètes de la Commission logistique ?

La Commission se réunit pour améliorer ce champ de la logistique. Par exemple, elle met en place des actions pour rendre accessible l'information sur la logistique urbaine en développant des outils pour faciliter le quotidien des transporteurs. Ainsi a été créée une carte régulièrement mise à jour qui recense les ZFE et les contraintes inhérentes, disponible sur l'espace Adhérent FNTR. Elle fait également intervenir des chercheurs pour échanger autour d'éléments de prospective sur la logistique urbaine.

POURQUOI UNE NOUVELLE COMMISSION LOGISTIQUE URBAINE ?

Dans un contexte d'explosion du e-commerce, de modifications structurelles urbaines et d'accélération de la mise en place des ZFE, la FNTR souhaitait apporter des réponses très concrètes aux attentes de ses adhérents, en matière d'information et d'influence sur la décision publique. C'est pourquoi, elle a souhaité transformer sa Commission Transport Léger en une Commission logistique urbaine qui prône une approche globale des questions de livraisons en ville.

SES PROPOSITIONS ET ACTIONS :

- Réflexion des acteurs pour améliorer ce champ de la logistique.
- Rendre accessible l'information sur la logistique urbaine en développant des outils pour faciliter le quotidien des transporteurs.
- Présentation d'éléments de prospective.
- Élaboration de propositions pour répondre aux contraintes de la logistique urbaine.



S'EN- GAGER

DÉCRYPTER



S'ENGAGER



PARTAGER



LA BELLE HISTOIRE



CHIFFRES CLÉS

Mieux comprendre le Transport Routier de Marchandises

ÉCONOMIE

UN SECTEUR CLÉ

40 000
entreprises
PARTOUT EN FRANCE
(ESANE 2021)



89%
du fret
EN FRANCE
(CCTN 2021)

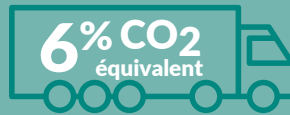
PRÈS DE **50**
MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
(Bilan annuel de transports 2021)



90%
DE TPE

ENVIRONNEMENT

UN SECTEUR PRÉCURSEUR
(CITEPA 2021)



Les camions
ne représentent que
6% des émissions
d'équivalent CO₂
en France



2^E SECTEUR AYANT
LA PLUS FORTE
DIMINUTION
DES ÉMISSIONS
DE PARTICULES
EN SUSPENSION

SEULEMENT **1%**
DES ÉMISSIONS DE
PARTICULES TOTALES
EN SUSPENSION



SOCIAL

UN SECTEUR ENGAGÉ

OPTL (2021)

600 000
SALARIÉS

+13%
DES EFFECTIFS
EN CINQ ANS



95%
DES SALARIÉS
EN CDI



88%
MOYENNE
NATIONALE
DES SALARIÉS
EN CDI

150 000
FORMATIONS
obligatoires initiales
ou continues par an





La FNTR en campagne

À LA VEILLE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, LA FNTR - 1^{RE} ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DU SECTEUR TRANSPORT & LOGISTIQUE - ENTEND PESER SUR LES DÉBATS ET PORTER LA VOIX DES PROFESSIONNELS. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE LA FÉDÉRATION A PUBLIÉ DÈS LE MOIS DE JANVIER, UNE FEUILLE DE ROUTE QUI SE DÉCLINE AUTOUR DE 17 PROPOSITIONS ET MESURES TRÈS CONCRÈTES POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES.

Transition énergétique, économie, social, Europe, logistique urbaine et circulation, innovation, tous les sujets clés du secteur sont abordés sans détours au sein de ce programme, avec pour seul et unique objectif : **faire (re)connaître le caractère stratégique du Transport et de la Logistique en matière d'économie, de cohésion territoriale et de souveraineté**, pour des entreprises françaises fortes au service de l'activité, de l'emploi et, bien entendu, de la transition énergétique.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En matière de transition énergétique, la FNTR rappelle dès le départ que l'urgence climatique nous concerne tous, citoyens comme entreprises. Tous les secteurs économiques doivent par conséquent repenser leur modèle de production pour aller vers davantage de sobriété énergétique ainsi que vers une transition qui privilégie des énergies décarbonées. Car, en définitive, les transporteurs routiers ne sont que le maillon opérationnel d'une chaîne entre les constructeurs, les énergéticiens et les pouvoirs publics, qui doivent eux-mêmes proposer des solutions concrètes et viables. Parmi les suggestions de

la Fédération, citons la nécessité de compléter le système actuel de mesure des émissions de CO₂ du réservoir à la roue par une information sur les émissions dites du « puits à la roue ». La Fédération rappelle également la nécessité de promouvoir un mix énergétique le plus large possible en fonction des usages, des besoins et des coûts.

ÉCONOMIE

Sur le plan économique, le secteur doit, de la même manière, répondre à différents défis, comme celui d'investir massivement dans l'innovation, la transition énergétique et la formation, tout en faisant face à une fiscalité française de plus en plus lourde chaque année. Dès lors, pour la FNTR, il faut absolument accompagner financièrement la transition énergétique du secteur (en garantissant par exemple la stabilité fiscale des énergies alternatives pendant toute la durée du quinquennat), agir pour une véritable convergence fiscale en matière énergétique entre les États membres de l'Union Européenne, et mener une politique juste de financement des infrastructures.



BIEN PLUS QUE DE L'ASSURANCE...

MAÎTRISER MES RISQUES,
POUR AVANCER EN TOUTE SÉCURITÉ.

En tant que chef d'entreprise, c'est en prenant des risques, que vous parvenez à créer des opportunités, des potentiels de développement et de création de valeur.

Notre mission :

Vous accompagner, maîtriser vos risques, assurer votre pérennité.

**ASSURANCE DE PERSONNES
DIRIGEANTS & SALARIÉS**

Mutuelle, Prévoyance, Retraite,
Reconstitution de carrière, Perte
d'emploi du dirigeant, Épargne salariale...

**ACCIDENT DU TRAVAIL
ET MALADIE PROFESSIONNELLE**

Gestion et optimisation
de votre taux AT/MP

ASSURANCE DE BIENS ET RESPONSABILITÉS

Dommages aux biens, Flotte automobile,
Marchandises transportées, Facultés,
Multirisque professionnelle, Cyber,
Protection juridique...

CONSEILS ET FORMATIONS

Audit, Gestion de risques,
Cartographie de risques,
Expertises préalables, Formations
assurances, Prévention routière...



Appelez dès maintenant le 02 35 12 35 50

www.ofracar.fr

contact@ofracar.fr

N°ORIAS : 07 008 315


OFRACAR
Assurance et Gestion de Risques

La FNTR en campagne

...suite

SOCIAL

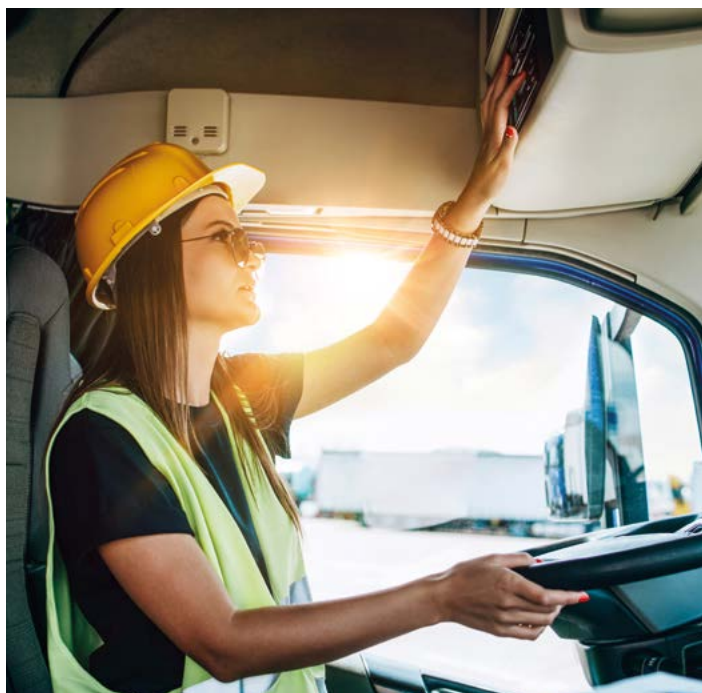
Concernant le social, la FNTR propose de sécuriser la question de la formation professionnelle en entreprise pour favoriser les entreprises qui investissent en la matière. Elle propose également d'améliorer la compétitivité du secteur en diminuant les charges, ce qui permettra aussi d'augmenter les rémunérations. Enfin, la FNTR souligne l'importance de favoriser la qualité de vie au travail dans une perspective de recrutement et de fidélisation des salariés.

EUROPE

En ce qui concerne l'Europe, la Fédération, seule organisation professionnelle française présente pour le secteur du transport et de la logistique à Bruxelles, ambitionne également de pousser le débat en-dehors des frontières hexagonales, comme elle le fait depuis plus de 20 ans. Car le transport, qu'il soit de personnes ou de marchandises, est au cœur du projet d'intégration européenne. De ce fait, il est nécessaire d'accompagner et d'assurer le respect de la mise en application du Paquet Mobilité, ce qui favoriserait une concurrence plus juste entre les différents opérateurs européens, d'inclure et de flécher le Transport Routier de Marchandises dans les plans de relance et de soutien de l'Union Européenne, et de maintenir la fluidité des échanges post-Brexit.

LOGISTIQUE URBAINE & CIRCULATION

Dans son programme, la FNTR aborde par ailleurs les enjeux en matière de logistique urbaine et de circulation. Elle demande notamment d'élargir la gamme de carburants éligibles en Crit'air 1 à l'ensemble des carburants de 1^e, 2^e et 3^e génération. Elle propose en outre de massifier le TRM afin de réduire les émissions de CO₂ en permettant l'expérimentation de l'Eco-combi 25X25 sur des itinéraires et dans des conditions spécifiques, à tonnage constant bien entendu. Enfin, parce que les transporteurs routiers évoluent dans un environnement complexe, la FNTR propose de créer les conditions d'une harmonisation des réglementations locales en matière de logistique urbaine. Concrètement, il s'agirait de créer une délégation interministérielle à la logistique urbaine pour coordonner les bonnes pratiques et formuler des préconisations.



INNOVATION

Enfin, en matière d'innovation, la FNTR formule deux propositions très concrètes et, pour le coup, très innovantes! La première est de créer un système type RGPD adapté à la protection des données des entreprises. En effet, ces dernières constituent des éléments sensibles et à haute valeur ajoutée pour les entreprises. La seconde vise à mieux réguler les plateformes numériques qui proposent des services de livraison de marchandises en interdisant l'auto-entrepreneuriat dans le transport. L'idée étant simplement de soumettre les plateformes aux mêmes règles obligatoires que celles que respectent les transporteurs, notamment les règles obligatoires en droit du travail et fiscalité.



Le transport, qu'il soit de personnes ou de marchandises, est au cœur du projet d'intégration européenne.

...suite

Synthèse des 17 PROPOSITIONS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PROPOSITION 1

Compléter le système actuel de mesure des émissions de CO₂ du réservoir à la roue par une information sur les émissions dites du " puits à la roue ".

PROPOSITION 2

Promouvoir le mix énergétique le plus large possible en fonction des usages, des besoins et des coûts.

PROPOSITION 3

Créer les conditions d'une meilleure complémentarité opérationnelle des modes de fret.

ÉCONOMIE

PROPOSITION 4

Accompagner financièrement la transition énergétique du secteur.

PROPOSITION 5

Agir pour une véritable convergence fiscale en matière énergétique entre les États membres de l'Union européenne.

PROPOSITION 6

Mener une politique juste de financement des infrastructures.

SOCIAL

PROPOSITION 7

Sécuriser les entreprises en matière de formation professionnelle et optimiser les procédures administratives.

PROPOSITION 8

Donner plus de compétitivité aux entreprises et améliorer les rémunérations.

PROPOSITION 9

Améliorer la qualité de vie au travail dans une perspective de recrutement et de fidélisation des salariés.

EUROPE

PROPOSITION 10

Favoriser une concurrence plus juste entre les différents opérateurs européens.

PROPOSITION 11

Soutenir l'investissement en faveur de la transition énergétique du secteur.

PROPOSITION 12

Maintenir la fluidité des échanges post-Brexit.

LOGISTIQUE URBAINE & CIRCULATION

PROPOSITION 13

Élargir la gamme de carburants éligibles en Crit'air 1.

PROPOSITION 14

Réduire les émissions de CO₂ en massifiant le Transport Routier de Marchandises.

PROPOSITION 15

Créer les conditions d'une harmonisation des réglementations locales en matière de logistique urbaine.

INNOVATION

PROPOSITION 16

Protéger les données des entreprises.

PROPOSITION 17

Mieux réguler les plateformes numériques qui proposent des services de livraison.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DE LA FEUILLE DE ROUTE
DANS L'ESPACE PRESSE
→ WWW.FNTR.FR





Entreprises du Transport Routier de Marchandises, vos régimes conventionnels santé et prévoyance évoluent!

Dans le cadre des NAO, les partenaires sociaux du Transport Routier de Marchandises ont signé, le 3 février dernier, deux accords visant à :

- Améliorer de manière significative les garanties du régime conventionnel de frais de santé
- Instaurer une garantie incapacité de travail au sein du régime de prévoyance des salariés non-cadres, couvrant les arrêts de longue durée

Ce qui change sur le régime conventionnel de frais de SANTÉ...

Le niveau de couverture minima conventionnel a été augmenté pour apporter de **meilleurs remboursements sur les dépenses de santé** des salariés du Transport Routier de Marchandises et ainsi contribuer à l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

Après 10 ans sans modification, le taux de cotisation évolue en cohérence avec l'amélioration de la couverture de vos salariés qui pourront bénéficier de prestations renforcées sur les postes où le reste à charge est habituellement important tels que **l'hospitalisation, le dentaire, l'optique mais aussi les médecines douces**. Il s'élève à 1,40 % du PMSS (au lieu de 1 %) et se répartit à 50 % pour l'employeur et 50 % pour le salarié.

Ce qui change sur le régime de PRÉVOYANCE...

La garantie incapacité complète le régime conventionnel des salariés non-cadres couvrant les risques décès et invalidité, d'une couverture en cas d'arrêt de travail long. **Les salariés en longue maladie sont ainsi protégés.**

Ces accords prendront effet à compter du 1^{er} juillet 2022

Comment vous mettre en conformité?

Partenaire privilégié du transport, **Carcept Prev s'organise pour vous assurer la mise en conformité de vos contrats dans les délais prévus par l'accord**, afin de vous accompagner pour remplir vos obligations conventionnelles et faciliter cette évolution.

POUR VOUS ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES CARCEPT PREV sont à votre disposition au :
09 72 72 11 43
de 9h à 12h et de 14h à 18h
du lundi au vendredi (numéro non surtaxé)

Trophées EVE 2021

15 Entreprises récompensées



JEUDI 27 JANVIER 2022 S'EST TENU LE « RENDEZ-VOUS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ÉCO-RESPONSABLES », ÉVÉNEMENT ANNUEL ORGANISÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT - TRANSPORT ET LOGISTIQUE (EVE), SUR LA THÉMATIQUE « COMMENT LES ACTEURS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE SE PRÉPARENT AUX IMPÉRATIFS DE NEUTRALITÉ CARBONE? ».

500 professionnels du secteur, chargeurs, commissionnaires de transport, grossistes, transporteurs routiers (marchandises et voyageurs) et collectivités ont suivi les échanges et les témoignages d'entreprises engagées pour accélérer collectivement la décarbonation de la filière.

Arnaud Leroy, Président Directeur Général de l'ADEME, a souligné dans son discours d'ouverture que « le programme EVE 2 avait permis d'engager en 2021 plus de 600 entreprises dans la transition énergétique, soit l'équivalent de 546 000 tonnes équivalent CO₂ d'évitées ».

Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, a conclu l'événement en insistant sur

le remarquable engagement de tous les acteurs : « Le programme EVE est une démarche exemplaire parce que c'est une démarche qui fédère. Si c'est une réussite, c'est grâce à votre mobilisation collective! ».

Depuis le lancement de ce programme EVE en 2018, les organisations professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) ont permis de sensibiliser près de 5 000 établissements à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants atmosphériques.

En décembre 2021, les entreprises en cours d'engagement représentent plus de 150 000 véhicules. Leur objectif moyen est de réduire de 10 % leurs émissions de GES par la mise en œuvre de plans d'action ambitieux. En outre, 425 entreprises sont labellisées Objectif CO₂.

Pour la période de 2021-2023, le programme EVE vise la réduction d'émissions annuelles de près de 3 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

Par leurs excellents niveaux de performance énergétique, la mise en place d'actions innovantes ou le travail coopératif mené entre des entreprises chargeurs, des commissionnaires, des transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs, les 15 lauréats témoignent de la maturité et du dynamisme des entreprises pour contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Encore Bravo
à nos adhérents lauréats
de ces Trophées



A.H. LOGISTIQUE
Geodis ROAD TRANSPORT
Groupe MAUFFREY
partenaire du lauréat EQIOM
LENOIR TRANSPORTS



TRANSPORT & LOGISTIQUE RESPONSABLES

La FNTR lance le 1^{er} Label ESG dédié au secteur



À L'HEURE OÙ LES ENTREPRISES DOIVENT DE PLUS EN PLUS DÉMONSTRER LEUR ENGAGEMENT SOCIÉTAL, LE SYSTÈME DE NOTATION DIT ESG SE GÉNÉRALISE. CENDANT, JUSQU'À AUJOURD'HUI, AUCUNE GRILLE DE NOTATION ESG N'AVAIT ÉTÉ PENSÉE SPÉCIFIQUEMENT POUR LE SECTEUR DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE, CE QUI POUVAIT ÊTRE PÉNALISANT POUR LES ENTREPRISES ÉVALUÉES. AUSSI, LA FNTR A-T-ELLE SOLlicitÉ L'ORGANISME INDÉPENDANT ETHIFINANCE POUR CRÉER LA TOUTE PREMIÈRE NOTATION ESG DÉDIÉE À LA PROFESSION. UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUI ABOUTIRA, LE CAS ÉCHÉANT, À LA LABELLISATION DES ENTREPRISES.

L'objectif de ce label? Permettre aux entreprises de faire reconnaître de façon officielle et indépendante leurs performances extra-financières pour les valoriser auprès de leurs partenaires financiers et commerciaux.

Les entreprises sont de plus en plus évaluées sur leur performance extra-financière. Pour certaines, il s'agit déjà d'une obligation légale. Mais pour toutes, nous assistons à une prise en compte croissante par les acteurs économiques, financiers et institutionnels de leur impact environnemental et sociétal. Cette performance extra-financière dite ESG se fonde sur trois critères d'évaluation: Environnement, Social et Gouvernance.

LA FNTR À L'INITIATIVE DU 1^{ER} LABEL ESG DU SECTEUR

Mais dans le foisonnement d'initiatives, de référentiels qui existent aujourd'hui visant à certifier ou labelliser les entreprises ESG-responsables, aucun n'était spécifique au secteur du Transport et de la Logistique. D'où la volonté de la FNTR d'être à l'origine d'une labellisation dédiée à la profession qui permettra de faire reconnaître les transporteurs et les logisticiens ESG-responsables. Une notation, qui donnera lieu le cas échéant à l'obtention du Label Transport et Logistique Responsables, construite avec l'agence d'analyses et de conseils extra-financiers EthiFinance, portée par la FNTR et ouvertes à toutes les entreprises du secteur.

UNE VALEUR AJOUTÉE POUR L'ENTREPRISE AUPRÈS DE SES PARTENAIRES

Cette notation annuelle permettra à l'entreprise de connaître sa « performance » ESG et de s'engager dans une dynamique de progrès pour gagner en attractivité et se faire reconnaître auprès de son environnement. Le Label permettra également aux entreprises de répondre aux normes et exigences croissantes en la matière, en particulier auprès des établissements bancaires mais aussi de nourrir une image positive et engagée notamment dans une logique d'attractivité de la marque employeur.





PAR- TAGER

DÉCRYPTER



S'ENGAGER



PARTAGER



LA BELLE HISTOIRE



L'activité des commissions

LES COMMISSIONS DE LA FNTR SONT DE DEUX TYPES: LES COMMISSIONS NATIONALES PROFESSIONNELLES (CNP) ET LES COMMISSIONS NATIONALES SPÉCIALISÉES (CNS).

Les CNP (Commissions Nationales Professionnelles)

Elles réunissent des professionnels de la FNTR qui souhaitent travailler ensemble sur des grands sujets transversaux au secteur routier: les dossiers économiques, sociaux, la formation, les questions techniques, l'environnement... Ce sont des lieux d'étude, de réflexion et d'aide à la décision sur la politique professionnelle. Ces commissions peuvent également associer à leurs travaux ou inviter de manière ponctuelle des intervenants extérieurs, experts ou des partenaires économiques.

Les CNS (Commissions Nationales Spécialisées)

Les Commissions Nationales Spécialisées constituent l'un des points forts de la FNTR. L'univers du transport routier est en effet segmenté selon les types de marchandises transportées, les réglementations particulières, les matériels spécifiques et, le cas échéant, les formations adéquates. Ces critères délimitent des métiers et des marchés, donc des typologies d'entreprises et leurs spécificités. Ces commissions sont à la fois des lieux d'échange entre professionnels d'un même métier et de travail sur ces problématiques spécifiques. Elles assurent également l'interface avec les administrations de tutelle et l'environnement économique et institutionnel.



RETOUR SUR LES RÉCENTES ACTIVITÉS DE CERTAINES DE CES COMMISSIONS:

COMMISSION SOCIALE

Les objectifs de la Commission sociale sont pluriels:

- Prendre « le pouls » social des entreprises par des échanges;
- Informer les entreprises sur les dossiers sociaux de la branche et, le cas échéant, interprofessionnels, de manière à permettre à la Commission d'émettre un avis sur ces différents dossiers;
- Identifier toute remontée concernant des inquiétudes, besoins ou problématiques susceptibles d'être traités au niveau national par la Fédération;
- Établir une feuille de route sur les sujets sociaux prioritaires et les orientations souhaitées par les entreprises afin qu'elles soient portées par la Fédération auprès de l'ensemble de son environnement institutionnel.

Il est fréquemment arrivé, ces dernières années, qu'une Commission sociale commune FNTR-TLF soit constituée, afin d'échanger entre professionnels des deux organisations. Cela permet aussi de déterminer si les retours d'entreprises sont partagés et si oui, à quel degré, entre entreprises.



Ces derniers mois, les travaux de la Commission sociale ont notamment conduit à des réflexions et travaux sur:

- Les propositions sociales de la FNTR dans le cadre des prochaines échéances électorales (présidentielle et législatives);
- Les problématiques de recrutement, largement identifiées et partagées par les entreprises;
- L'implication des entreprises dans les travaux de refonte des classifications conventionnelles en TRM et en logistique;
- Les adaptations possibles à la crise sanitaire et à l'impact des mesures prises par les pouvoirs publics pour faire face à cette crise.

Outre la Commission sociale à proprement parler, la FNTR a créé une Commission formation, destinée à être pérennisée, et qui a une vocation double:

- Assurer une pédagogie auprès des entreprises sur les sujets de la formation professionnelle;
- Renforcer la structuration de la politique de la Fédération sur ce sujet.

Les Commissions Nationales Spécialisées constituent l'un des points forts de la FNTR.

CNS CITERNES PULVÉRULENTS / REPRISE DES RÉUNIONS

La Commission Citernes pulvérulents s'est déroulée le 16 mars dernier sous la présidence de M. Jean-Marie Tardieux. Elle ne s'était pas rassemblée depuis le début de la crise sanitaire et ses membres ont donc eu un ordre du jour assez dense à traiter, à commencer par le bilan de l'année 2021 suivi des perspectives pour l'année 2022.

Ont ensuite été abordés des sujets plus spécifiques, comme:

- L'innovation des métiers du pulvérulent (les matériels tracteur, citerne compresseur).
- La sécurité sur les sites de chargement et déchargement ainsi que le contrat type (demandes ou recommandations sur le contrat type existant).

En ce qui concerne le protocole de nettoyage tripartite entre la FNTR, APLICA et l'ANIA, les échanges se poursuivent (après un ralentissement lié à la crise sanitaire), et ce, en vue d'aboutir très prochainement à un accord sur un document commun capable de satisfaire les deux parties.

La FNTR multiplie les contacts avec l'ANIA pour lever les derniers points de blocage.



...suite

CNS TRANSPORT DE VOITURES

Les membres de la CNS Transport de Voitures ont tenu leur première réunion de 2022 le 27 janvier. Ils abordent cette nouvelle année avec appréhension, 2021 ayant été une année noire pour le secteur du transport de voitures. Selon eux, la forte baisse des immatriculations peut s'expliquer notamment par la pénurie des semi-conducteurs, ce qui aurait par ailleurs pour conséquence d'entraîner une expansion du marché des voitures d'occasion, au détriment de celui des voitures neuves.

En 2022, également, une attention toute particulière sera portée sur les différentes réglementations qui vont être mises en œuvre, comme l'instauration des ZFE dans les quinze grandes agglomérations, et la planification progressive de ces ZFE dans les villes de plus de 150 000 habitants.

On déplore enfin un délai extrêmement long pour les commandes de camions. Les délais de livraison s'échelonnent entre 15 et 18 mois dans le meilleur des cas.

Prochaine réunion de cette Commission prévue le 28 avril 2022.

CNS TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS

La FNTR assure une présence continue auprès des instances européennes ou de nombreux textes sont en préparation.

Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2022, des restrictions pour les conditions de nettoyage des véhicules transportant des porcs seront mises en place.

Conformément aux dispositions de l'article 7 (dernier alinéa du point III) de l'arrêté du 29 avril 2019 relatif aux mesures de prévention de la propagation des dangers sanitaires réglementés via le transport par véhicules routiers de suidés vivants, à compter du 1^{er} juillet 2022 **« le nettoyage et la désinfection des véhicules de transport de suidés ayant réalisé des transports uniquement depuis et vers des élevages sont interdits sur les sites d'abattage agréés ».**

Cette mesure de biosécurité a notamment pour objectif de limiter le risque de propagation des maladies.

Le Groupe d'Action Prévention et Biosécurité (GAPB), piloté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, associe les transporteurs à des réunions de travail en mars afin d'identifier leurs besoins (maillage, nombre de stations, répartition, etc.).

- Portiques, stations de lavage interne
- Fabricant et installateur de systèmes clé sur porte
- Nouveaux projets 2021 - 2022 - réf sur demande
- Projets spéciaux, pistes manuelles
- Constructeur de têtes de nettoyage TEC2017 / Rotec
- SAV Truckwash et nettoyage des citernes
- Gamme complète de produits de nettoyage
- Robot frigo / tunnel de lavage / récupération des énergies
- Intégration de systèmes de traçabilité et suivi des lavages
- Plus de 235 clients en Europe

2002 - 2022

TEC CONCEPT SPRL
Chemin du Fundus 6 - B-7822 GHISLENGHIEN
Tél: +32 (0)23 95 30 45
E-mail: info@teconcept.com
Web: www.teconcept.com

TEC CONCEPT VIS

Hausse record des prix des carburants

La FNTR porte la voix du Transport Routier dans les médias



FACE À LA FLAMBÉE DU COÛT DU CARBURANT EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2022, LA FNTR A IMMÉDIATEMENT TENU À ALERTER LE GOUVERNEMENT ET LES DONNEURS D'ORDRES SUR LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ENTREPRISES DU SECTEUR. UNE PRÉCARISATION DE LA PROFESSION QUI POURRAIT AVOIR UN IMPACT PLUS GLOBAL SUR NOTRE ÉCONOMIE. ET AVEC L'AUGMENTATION EXPONENTIELLE DU GAZ, C'EST AUSSI LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUI EST REMISE EN QUESTION. VOILÀ POURQUOI, PLUSIEURS SEMAINES DURANT ET, EN PARALLÈLE DE SES ACTIONS AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS, LA FNTR N'A EU DE CESSÉ DE PRENDRE LA PAROLE DANS LES MÉDIAS SUR CETTE QUESTION CRUCIALE.



Dès le 18 janvier sur **TF1**, **Florence Berthelot**, Déléguée Générale de la FNTR, annonce sans équivoque que cette hausse record des prix des carburants va être « *très difficilement supportable* » pour les trésoreries des transporteurs routiers.



Le lendemain, **Jean-Luc Brès**, Président de la FNTR Drôme Ardèche, confirme au micro de **France Bleu** : « *C'est un peu un appel au secours qu'on est en train de faire en ce moment...* » car à titre d'exemple, pour son entreprise, cela représente un budget supplémentaire de « *7 000 euros par semaine* ». Il ajoute dans le quotidien Le Dauphiné : « *On travaille à perte (...) Ce qui se passe actuellement, c'est une bombe à retardement!* »



RETROUVEZ L'ENSEMBLE
DES PRISES DE PAROLE
DE LA FNTR SUR NOTRE SITE
→ WWW.FNTR.FR



...suite

La FNTR porte la voix du Transport Routier dans les médias



Sur **France 3**, **Patrick Mortigliengo**, Président de la FNTR Alpes-Maritimes, assiste lui aussi, impuissant, à l'envolée du prix du gasoil depuis plusieurs mois : « Ça me coûte 13000 euros de plus par semaine ! »



Le 25 janvier, **Jean-Luc Dejode**, Président de la FNTR Nord, ajoute sur **TF1** : « On a un plan de transport qui est établi pour l'année (...) livraisons à heure fixe, que le camion soit plein ou pas. On est payé en conséquence, mais on ne peut pas faire d'économie, on ne peut pas mettre plusieurs clients dans le même camion. »



Le 21 janvier, **Françoise Gleize**, Déléguée Régionale Occitanie Méditerranée, alerte quant à elle auprès de **Midi Libre** : « Les entreprises sont contraintes de répercuter sur leurs tarifs car les marges sont faibles. »



Honoré Brel, gérant des TRANSPORTS BREL affirme lors du 19/20 du 25 janvier 2022 sur **France 3** : « Le prix sur à peine un an a augmenté de 26 centimes environ du litre. Cela nous fait une surcharge sur ce poste de gasoil de 180 000 euros par an sur 2021. On a pu un peu augmenter nos tarifs pour à peine couvrir le gasoil sur 2022. Mais si cela continue comme ça, ça va poser de très gros problèmes pour notre entreprise. »

Le prix de l'énergie est insupportable pour le Transport Routier de Marchandises : GO+30%, GNV+400%, les trésoreries et les marges des entreprises souffrent, la transition énergétique n'en sera que plus compliquée encore. Et ce ne sont pas là les seules conséquences.

Lors d'une interview sur **Radio Classique**, **Jean-Luc Dejode**, toujours, exprime sa crainte de voir des entreprises fermer.



Le Figaro du 25 janvier rapporte par ailleurs que, selon la FNTR, « la flambée des prix du gaz contraint les entreprises de transport routier à laisser des véhicules au garage et remet en cause la stratégie de transition énergétique du secteur. » Un constat désastreux.

Face à cette situation, la FNTR a donc décidé d'interpeller le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, M. Bruno Le Maire, afin que des mesures concrètes de soutien financier soient prises dans les plus brefs délais en faveur des entreprises du secteur.

Dans le même temps, la Fédération a aussi contacté **Madame Barbara Pompili** sur la problématique de l'augmentation exponentielle du prix du gaz en lui demandant de dissocier le prix du bio-gaz produit localement de celui du gaz tributaire de paramètres internationaux.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, c'est le silence radio côté gouvernement. Et le contexte devrait empirer avec les tensions à l'international. Fin février, le pétrole a franchi les 100 dollars, niveau qu'il n'avait pas connu depuis le début de l'année 2014.

Début mars, la situation prend encore de l'ampleur. La FNTR demande une nouvelle fois au Gouvernement de prendre des mesures d'urgence à destination des entreprises du secteur. Et bien évidemment, dans le même temps, les prises de parole médiatiques se poursuivent.

Dans l'Ain par exemple, **Jacques Sorlin**, Délégué Régional de la FNTR Rhône-Isère, prévient sur **BFM** que les routiers sont désormais au bord de l'asphyxie: « *Il faut que l'État prenne la mesure du problème et accepte, pour la profession du transport, de baisser ses taxes.* »

De son côté, **Xavier Bergelin**, Président de la FNTR Franche-Comté, ne cache pas non plus son inquiétude dans **L'Est Républicain**: « *La crainte, c'est de ne plus pouvoir livrer* ». Ce que confirment d'ailleurs au 20h de TF1 plusieurs adhérents de la FNTR, dont Nicolas Guyamier des Transports Guyamier, rappelant que le prix du gasoil augmente beaucoup trop vite pour pouvoir s'organiser. Et Jean-Luc Brès de conclure, sur RMC, le 11 mars: « *On vit un cauchemar. Le gouvernement va devoir trouver une solution dans l'immédiat, pas la semaine prochaine. On a besoin d'un soutien urgent.* »



Le 23 février, **Olivier Hiceb**, Délégué Régional de la FNTR Aquitaine, affirme alors sur **BFM**: « *Les entreprises sont inquiètes, elles sont en colère. On sent une tension permanente, des difficultés majeures. Le moment est venu de nous aider.* »



Même constant la veille, sur **RMC**, avec de nouveau **Françoise Gleize**: « *Il faut faire quelque chose rapidement, où il va y avoir un vrai séisme...* » À suivre.



**RETROUVEZ L'ENSEMBLE
DES PRISES DE PAROLE
DE LA FNTR SUR NOTRE SITE
→ WWW.FNTR.FR**

La FNTR mobilisée sur toute la France!

CHAQUE JOUR, LA FNTR ACCOMPAGNE SUR LE TERRAIN L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA PROFESSION POUR DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS. TOUR DE FRANCE DES DERNIÈRES ACTUALITÉS.

FNTR Bretagne

3^E ÉDITION RÉUSSIE POUR LE SALON LET'S GO



Du 24 janvier au 6 février dernier s'est tenue la 3^e édition de Let's GO, salon régional des métiers du transport, de la logistique & de la supply chain. De nombreux événements ont eu lieu sur l'ensemble du territoire breton, dont une table ronde autour des enjeux liés à la valorisation des métiers et aux emplois en présence de M. François Baudoin, Président de la FNTR Bretagne.

À propos de son implication au sein de ce salon, M. Baudoin témoigne: « Avec Let's GO, l'idée est d'être le plus efficace possible pour identifier les cibles et mettre en place les moyens pour les atteindre! Résorber les difficultés de recrutement, c'est en effet agir simultanément sur le court et moyen terme, sur la promotion de la profession, la préparation des jeunes générations. L'attractivité est un sujet clé qui concerne toute la chaîne logistique. Cette ambition de renforcer l'attractivité de notre secteur et de nos métiers passera nécessairement par une responsabilité collective d'un bout à l'autre de la chaîne. Il en va de la vitalité du tissu économique partout en Bretagne. Let's GO permet ainsi de mettre en lumière toutes les initiatives locales! »



FNTR Pays-de-la-Loire

JOURNÉE DES MÉTIERS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE AU LYCÉE AMBROISE PARÉ



Le 1^{er} février dernier, s'est déroulée au lycée Ambroise Paré, à Laval, une journée des « Métiers du Transport et de la Logistique » à l'attention de ses élèves. L'établissement, qui propose un BTS GTLA (Gestion des Transports et logistiques associées), a ainsi tenu à mieux faire découvrir les nombreux métiers du secteur, et ce, en vue de pouvoir faire recruter certains de ses élèves.

Au programme: exposition de matériels, simulateur de conduite et jeux. Un événement réalisé en partenariat avec la FNTR, l'AFTRAL, les Transports Coué & Breger.

FNTR Loire

SALON « TALENTS ET MÉTIERS »

Le salon Talents et Métiers, qui vise à mettre en lumière les métiers et secteurs porteurs en Loire du Sud, s'est déroulé les 7 et 8 décembre derniers au Zénith de Saint-Etienne Métropole. La FNTR / FNTV Loire, co-organisatrice de l'événement, était bien entendu présente avec plus d'une trentaine de professionnels du Transport, et ce, afin de faire découvrir à des collégiens, lycéens et demandeurs d'emploi le secteur d'activité. Les métiers de conducteur routier de marchandises, conducteur routier de voyageurs, mécanicien, technicien d'exploitation et directeur d'agence ont principalement été mis en avant.

Ce sont près de 600 visiteurs qui ont découvert, à travers ce salon, les 15 métiers du bâtiment, de la métallurgie et du transport. L'objectif était de donner envie au visiteur de découvrir plusieurs métiers dans ces 3 filières qui recrutent et d'échanger avec un professionnel du métier. Chaque groupe de visiteurs a démarré le salon par différentes animations, et notamment le simulateur de conduite poids lourds de l'AFTRAL. Puis ils ont parcouru chaque stand afin de découvrir les liens qui unissent les métiers et les différents secteurs d'activité. Ainsi ils ont pu constater que sur chacune des filières, les 5 métiers présentés étaient accessibles du CAP au BAC +5.



FNTR Pyrénées-Orientales

EN ROUTE VERS L'EMPLOI!

La FNTR 66 a lancé avec plusieurs partenaires la 1^{re} édition de « La route de l'emploi » une nouvelle initiative qui consiste à présenter une entreprise de transport tous les derniers mercredis du mois. Son ambition: contribuer au rapprochement des entreprises qui présentent des besoins en recrutement avec des demandeurs d'emploi.

La société Transbaus au Boulou, adhérente de la FNTR 66, a été la première à participer, le 26 janvier dernier. Accueillis par David Baux, le dirigeant de l'entreprise, particulièrement actif dans la promotion des métiers, le public s'est montré très enthousiaste et plein de curiosité.



FNTR Bourgogne

MESSAGE À M. BRUNO LE MAIRE

Fin février, la FNTR Bourgogne a répondu à l'invitation du Député de Saône-et-Loire, M. Raphaël Gauvain, et a ainsi pu échanger avec M. Louis Margueritte, Directeur adjoint du cabinet de M. Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie.

L'occasion entre autres pour la Fédération de remettre en mains propres son Livre Blanc pour les cinq prochaines années à venir, intitulé « Le Transport Routier de Marchandises au cœur des défis pour la France » et adressé par ailleurs à l'ensemble des candidats de l'élection Présidentielle 2022.



FNTR Franche-Comté



1^{ER} CONSEIL PROFESSIONNEL DE L'ANNÉE POUR LA FNTR FRANCHE-COMTÉ, EN PRÉSENCE DE RODOLPHE LANZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION

À l'occasion de son premier Conseil Professionnel de l'année, la FNTR Franche-Comté, en la personne notamment de M. Xavier Bergelin, Président, et de Jean-Michel Colle, nouveau Délégué Régional, a eu le plaisir de recevoir Rodolphe Lanz, Secrétaire Général de la FNTR, qui est intervenu pour présenter les dossiers d'actualité de la Profession.

Énergies, Livre Blanc, taxe à l'essieu, projets et innovations... autant de sujets qui ont fait l'objet d'échanges avec les transporteurs francs-comtois.

FNTR Occitanie Méditerranée

SEMAINE « ÉCOLE ENTREPRISE »



5 journées durant, 5 entreprises ont pris du temps pour valoriser nos métiers et nos entreprises. En étroite collaboration avec l'AFT, les entreprises ont reçu avec beaucoup de plaisir des élèves d'horizons divers, scolarisés en classes de 3^{ème}, 2^{de}, et 1^{ère}. Sans exception, les jeunes participants ont tous découvert un univers qui leur était inconnu par la diversité des métiers, des missions et de la modernité des matériels et des organisations. Des jeux avaient été préparés par certaines entreprises, des petits souvenirs ont été remis... et au final plus de 30 demandes de stages en entreprises ont été faites. Merci aux Transports Chila, Clareton, Midi Trans Express, Rouillé-Coulon et Ruiz.

FNTR Pays-de-la-Loire

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA FNTR 49

Le 12 janvier dernier, la FNTR du département de Maine-et-Loire a élu son nouveau Président. Il s'agit de Vincent Brangeon (du Groupe Brangeon). Dans un communiqué, ce dernier a tenu à souligner : « Je remercie Pierre-Alexandre Derval, ancien élu qui a quitté ses fonctions et opéré une reconversion professionnelle, pour le travail réalisé depuis plusieurs années. Je suis fier de représenter la profession des transporteurs qui a su, qui sait démontrer toute son efficacité face à la crise sanitaire, en se mobilisant notamment sur l'approvisionnement des commerces alimentaires. Une épreuve qui démontre l'importance, la fiabilité et la résilience du secteur. » Quatre thématiques ressortent principalement de sa feuille de route : attractivité, recrutement, mobilité durable et digitalisation.



FNTR Bourgogne

INAUGURATION DE LA STATION MULTI-ÉNERGIES V-GAS À CHALON-SUR-SAÔNE

Le 11 janvier, la station multi-énergies V-GAS de Chalon-sur-Saône a été inaugurée en présence de Sébastien Martin, Président du Grand Chalons, Olivier Tainturier, Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône, Thierry Gay, Directeur Territorial Régional GRDF, Jean-François Charroin, Directeur Général du Groupe Alaine et représentant de la FNTR, ainsi que par les Autocars Girardot, représentant la FNTV.



FNTR Alsace

PARTENARIAT FNTR ALSACE ET PÔLE EMPLOI HAUT-RHIN/BAS-RHIN

Le 12 octobre, Mme Séverine Richard, Directeur Général de la société SATEG à Rixheim, adhérente à la FNTR Alsace, a accueilli au sein de son entreprise les représentants de la FNTR Alsace, le directeur de Pôle Emploi du Haut-Rhin et ses équipes, qui sont tous mobilisés pour promouvoir l'emploi et accompagner les recrutements dans le secteur du transport routier. Lors de cette rencontre, Pôle Emploi Haut-Rhin/Bas-Rhin et la FNTR Alsace se sont engagés à développer leurs relations et à renforcer leurs liens de coopération pour l'emploi en signant une convention de Partenariat.

CET ENGAGEMENT CONSISTE À :

- **Anticiper et faciliter les recrutements des entreprises adhérentes ;**
- **Faciliter l'orientation des demandeurs d'emploi,** notamment des publics prioritaires, vers les opportunités d'emploi du secteur et mobiliser les dispositifs nécessaires à leur insertion durable ;
- **Accompagner les entreprises adhérentes** sur les prestations, aides, mesures et outils mobilisables pour accélérer leurs recrutements ;

- **Communiquer conjointement sur la diversité des métiers,** les opportunités d'emploi et les compétences attendues par les entreprises locales et les possibilités d'évolution.

Dans la même optique, la FNTR Alsace a organisé le 27 janvier une réunion Info+ adhérents, Pôle emploi : leur service, leurs aides et mesures, animée par des intervenants 67 et 68 de Pôle Emploi. Ils ont présenté l'offre de service de Pôle emploi aux entreprises pour faciliter les recrutements, et en particulier les différentes démarches proposées sur le site www.pole-emploi.fr.

Ils ont détaillé les aides à l'embauche comme le Contrat Initiative Emploi, l'Emploi Franc ou encore le Contrat de Professionnalisation. Ils ont conclu en rappelant qu'il y a des équipes et des référents transports au sein des agences Pôle Emploi pour accompagner les entreprises dans tous leurs recrutements.



FNTR Auvergne

UN CONVOI SOLIDAIRE EN ROUTE VERS L'UKRAINE

Un convoi solidaire est parti lundi 7 mars au matin depuis l'entreprise TVE Logistique à Lapalisse. Nos Transporteurs ont immédiatement répondu présent suite à l'initiative de Valérie Lassalle, et ce, de façon totalement bénévole, afin d'acheminer 200 tonnes de produits de première nécessité en Ukraine.

Cinq camions et conducteurs des entreprises TVE Lapalisse, Transports Lassalle, Transports Moulinois, Transports Yzeuriens et Transports Thévenet, sont en route vers la ville de Ladak-Zdroj en Pologne, pour un voyage de trois jours.



FNTR Île-de-France

1^{RE} CONFÉRENCE FRANCILIENNE DE LA LOGISTIQUE

La FNTR IDF a pu assister à la 1^{re} conférence francilienne de la logistique, organisée par la DRIEAT et le conseil régional, qui s'est tenue le 20 décembre dernier en présence de M. Marc Guillaume, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, et de M. Stéphane Beudet, vice-Président chargé des transports et des mobilités durables de la Région Île-de-France.

La Fédération a pu échanger sur les enjeux du secteur en Île-de-France. À cette occasion, a également été présenté le projet d'observatoire régional du fret et de la logistique. Il regroupera aussi bien les acteurs publics que les Fédérations patronales et les entreprises, avec comme mission de produire des éléments d'analyse pour mieux appréhender ce secteur de la logistique sur les aspects fonciers, fret, économique, etc.



FNTR Alsace

VISITE DE L'ENTREPRISE TEA ALSACE ET PRÉSENTATION DU LIVRE BLANC



Corinne Hisiger responsable de la société Tea Alsace à Molsheim, adhérente à la FNTR Alsace, et son équipe, organisaient la semaine du 7 au 11 mars 2022, une présentation de leurs métiers et de leur entreprise en invitant leurs élus, leurs partenaires, leurs clients et leurs futurs collaborateurs.



Michel Chalot, notre Président et Martine Bensa, notre Secrétaire Générale, ont été conviés. Ils remercient Corinne Hisiger pour son chaleureux accueil. Ils ont pu rencontrer et échanger avec Laurent Furst, maire de Molsheim et ancien député Les Républicains de la 6^e circonscription du Bas-Rhin. Cela leur a permis de présenter le livre blanc de la FNTR à Laurent Furst ainsi qu'à d'autres représentants d'institutions, telles que Pôle Emploi.

Beau comme un camion

Quand le camion devient
un support artistique

LE CAMION, AU-DELÀ DE SON INDISCUTABLE UTILITÉ (IL EST LE SEUL VÉHICULE À POUVOIR APPORTER À TOUS LES FRANÇAIS CE DONT ILS ONT BESOIN), PEUT ÉGALEMENT SERVIR DE SUPPORT ARTISTIQUE ET APPORTER AINSI UN SUPPLÉMENT D'ÂME AUX ROUTES.

La FNTR est heureuse de vous soumettre quelques exemples réalisés par Manolane, peintre aérographe dont les ateliers se situent en Bretagne (Plerguer).



RETROUVEZ TOUTES
LES CRÉATIONS SUR
→ [MANOLANE.WIXSITE.COM/
MANOLANE](https://www.manolane.wixsite.com/manolane)



La belle Histoire

Jérôme Saudrais et Erwan Gaudin, vers l'infini et au-delà!

Rien ne prédestinait Erwan Gaudin à devenir conducteur routier. Ce jeune homme d'une vingtaine d'années exerce pourtant cette profession depuis le 1^{er} septembre 2021 malgré un important handicap, et ce, grâce à Jérôme Saudrais, gérant de l'entreprise ATF. (Armoric Transports Frigorifiques).

La vie d'Erwan Gaudin prend un terrible tournant alors qu'il n'a que 16 ans. Apprenti chaudronnier, il est victime un soir, sur le chemin du retour, d'un accident de la route. Percuté sur son cyclo par une voiture, Erwan perd alors aussitôt l'usage de son bras gauche.

Une nouvelle « vie » commence pour le garçon, avec notamment un travail de rééducation qui s'étalera sur près de cinq ans. Sans parler de multiples interventions chirurgicales qui, malheureusement, n'y changeront rien. Les nerfs du bras ont été touchés. Et le taux d'incapacité d'Erwan Gaudin s'élève désormais à 80 %, taux correspondant à une atteinte de l'autonomie pour la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne: « *Si je ne maintiens pas mon bras en écharpe, la fatigue est immense* » précise-t-il au journal Ouest France en 2021.





Fin de l'apprentissage, et fin du rêve. Devenir chaudronnier était pourtant son souhait le plus cher. Mais Erwan Gandin est un battant, doublé d'un sportif, et il ne compte pas se laisser aller.

L'idée d'une reconversion dans le transport lui traverse l'esprit après avoir échangé avec son médecin qui lui parle d'un patient, également atteint par un handicap physique, devenu conducteur routier. Il se trouve en outre que le propre père d'Erwan exerce cette profession. Cette orientation avait donc déjà été imaginée par le passé, sans être toutefois prioritaire. À présent, elle le devient.

Erwan commence par vérifier s'il lui est possible de monter dans une cabine avec son seul bras droit, puis passe par un simulateur de conduite. Les différents tests sont concluants et, en théorie, rien n'empêche cette force de caractère de se lancer dans l'aventure. Une fois son dossier approuvé par la médecine du travail, Erwan obtient en un rien de temps son permis poids lourd, ainsi que son permis super poids lourd. Et le voilà désormais prêt à partir sur les routes!

Ne reste plus, en définitive, qu'à trouver une entreprise susceptible de l'embaucher. Et c'est peut-être cet acte ultime qui s'avère être le plus compliqué.

Car si les offres d'emploi ne manquent pas, il est néanmoins ambitieux d'espérer tomber sur une personne acceptant de passer outre les préjugés.

Pour autant, cela n'empêche pas Erwan de s'accrocher.

Une annonce postée par ATF, située en Bretagne, l'interpelle. Il y répond, se déplace à trois reprises, et finit par rencontrer le dirigeant, Jérôme Saudrais.

Le handicap ne semble pas être un frein pour le chef d'entreprise. Bien au contraire: « *J'étais admiratif. Sa détermination à postuler coûte que coûte m'a touché* » précise-t-il. D'autant qu'un point commun les réunit: plusieurs années auparavant, Jérôme Saudrais est lui-même amené à passer quelques temps sur un fauteuil roulant. Le handicap ne lui est donc pas étranger et sa réussite personnelle prouve que la vie ne s'arrête pas pour autant. En revanche, il y a des freins, et dans le cas d'Erwan, ce qui le préoccupe en tant que futur recruteur, c'est la manière dont il va devoir adapter l'outil de travail pour cet employé possible: « *La première question que je lui ai posée, c'était de savoir comment il faisait ses lacets. Il m'a montré et ça m'a plu. À partir de là on a poussé la discussion, j'ai très vite découvert un personnage attachant et nous avons essayé de voir ce que l'on pouvait envisager.* »

Erwan lui montre alors les coulisses de sa voiture personnelle, qu'il conduit toujours avec l'aide d'un équipement réalisé sur-mesure par la société Lenoir Handi Concept. Une première étape essentielle.

Dès lors, l'horizon s'éclaircit, mais il reste encore un long chemin à parcourir. Jérôme Saudrais constitue un groupe de travail et s'entoure de plusieurs professionnels ainsi que divers organismes d'aides aux personnes en situation de handicap.

Puis, un camion flambant neuf est acheté par l'entreprise, et bien évidemment aménagé pour permettre à Erwan de s'en emparer. Un joystick placé sur le volant, par exemple, permet au conducteur d'avoir accès à toutes les commandes. Et d'autres options, habituellement situées à gauche, se situent désormais sur la droite. Et le challenge de se poursuivre par ailleurs: « *Tout cela demandait une organisation dans le travail à adapter, détaille Jérôme Saudrais. Nous avons commencé par lui faire faire des petits trajets, une heure ou deux maximum. Il était aussi primordial de le lâcher progressivement selon la saison.*

Qu'on soit en hiver ou en été, la conduite n'est évidemment pas la même. Heureusement, cette année, nous n'avons pas eu de verglas, mais ça viendra. Il a fallu également l'équiper d'un transpalette pour la manutention

adapté à son handicap, plus petit et plus maniable... » Bref, tout un tas de choses à prendre en compte et à suivre avec attention.

Aujourd'hui, plus de six mois après ses débuts dans la profession, Erwan a la certitude que ce métier est fait pour lui. Épanoui comme jamais, il exerce avec envie et passion dans un monde qui a su l'accueillir: « *C'est valorisant de rentrer du travail le soir, d'avoir des choses à raconter sur sa journée. Ça me donne le sourire et ça redonne goût à la vie* » annonçait-il fièrement il y a peu, sur France 3. Et Jérôme Saudrais d'ajouter: « *Mon objectif en tant que patron/salarié, c'est de donner envie à des gens de travailler pour moi. Et si on veut redorer le blason de notre profession, il faut donc s'intéresser à l'humain. Cette histoire avec Erwan, c'est d'abord l'histoire d'une rencontre. Tout part de là.* »

Ces deux hommes partagent d'ailleurs le même adage: « Quand on veut, on peut. » Un message qu'il convient de rappeler et de faire entendre au plus grand nombre.

SI ON VEUT REDORER LE BLASON DE NOTRE PROFESSION, IL FAUT S'INTÉRESSER À L'HUMAIN. CETTE HISTOIRE, C'EST D'ABORD L'HISTOIRE D'UNE RENCONTRE.

BÉNÉFICIEZ DE SURAMORTISSEMENT GRÂCE À LA NOUVELLE OFFRE B100 EXCLUSIVE MAN



**MAN
TGS
D26**

**MAN
TGX
D26**

Offre disponible sur les camions MAN équipés du moteur D26 Euro 6e. Modification avant la première immatriculation possible sur demande. Plus d'information auprès de votre contact commercial MAN. Offre valable en France métropolitaine auprès du réseau MAN Truck & Bus France ainsi que des distributeurs de son réseau.